

Critères d'admission pour les étudiants nationaux

UFR Tourisme, Hôtellerie et Restauration

Être titulaire d'un baccalauréat toute série et être âgé(e) de moins de 22 ans.

Il existe deux (2) niveaux académiques requis pour l'admission dans le cycle conduisant à la Licence en Tourisme :

Les candidats titulaires du Baccalauréat.

Les candidats titulaires du Brevet de Technicien (BT) ou tout autre Diplôme reconnu équivalent par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur.

BAC	Matières spécifiques et Moyennes pondérées			
A	Français : 10	Histoire-Géographie : 10	Anglais : 12	Mathématiques : 10
C, E, D, G, H	Français : 10	Histoire-Géographie : 10	Anglais : 10	Mathématiques : 10